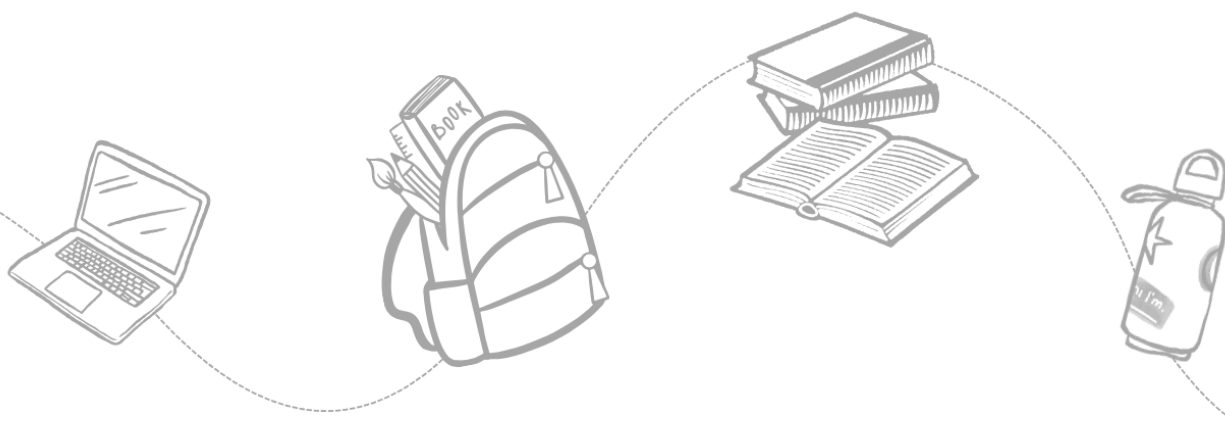
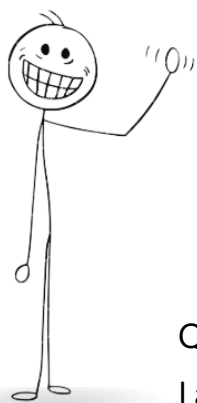


MON LIVRET D'ACCUEIL CAP AEPE 2026/2027

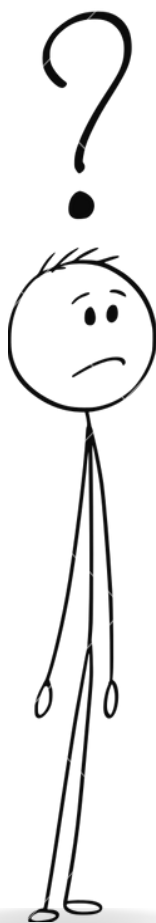
Pour une intégration réussie





« SOMMAIRE

Qui est le CFA ASPECT OCCITANIE ?.....	4
La politique Handicap.....	5
La démarche Qualité.....	6
 Ton UFA L'Oustal.....	 7
L'organisation fonctionnelle de ton UFA.....	8
Les équipements et services à ta disposition.....	9
 Ta formation.....	 10
Ton planning.....	11
Ton programme et méthodes mobilisées.....	12
Tes évaluations.....	13
 Tes outils.....	 14
Ton assiduité.....	15
Tes débouchés et poursuite d'études.....	16
 Engagements réciproques.....	 17



QUI ?

QUOI ?

POURQUOI ?

QUAND ?

OÙ ?

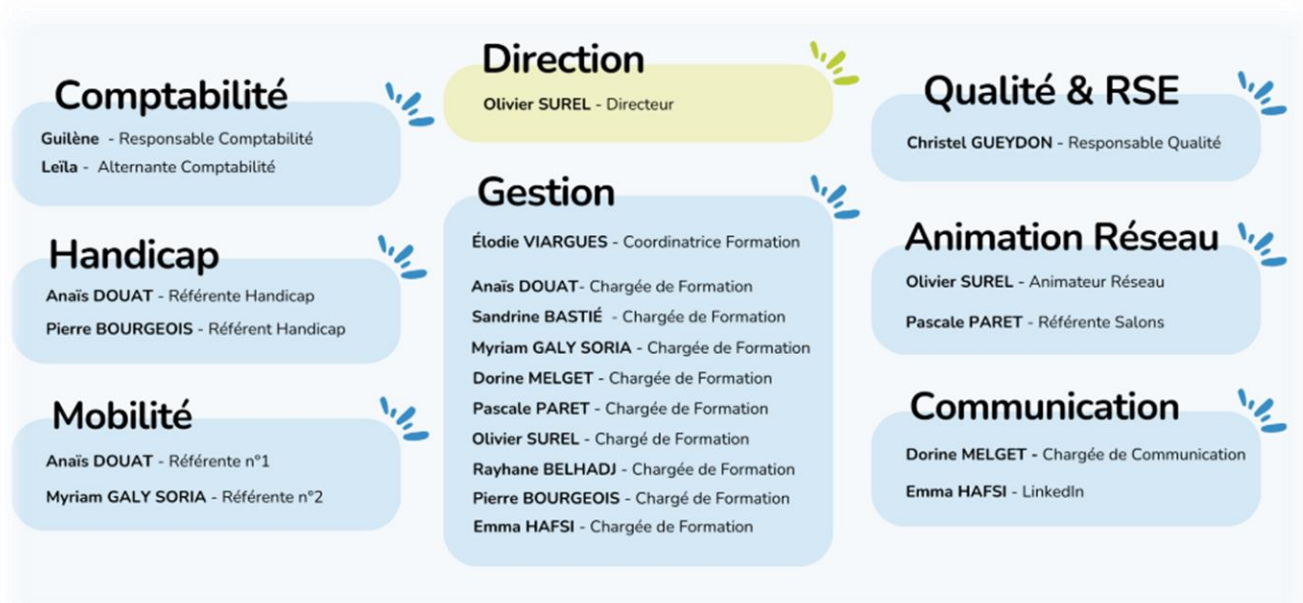
COMMENT ?

LE CFA ASPECT OCCITANIE

- Est un CFA « hors les murs » regroupant une quarantaine d'établissements ou **UFA L'Oustal** qui accompagnent et forment les jeunes en Occitanie.
- Assure la promotion de l'enseignement professionnel et technologique dans l'Enseignement Catholique sous contrat.
- Couvre les 13 départements de la région Occitanie et anime un réseau d'établissements de l'enseignement catholique investis dans la formation professionnelle.

Concrètement, il assure la gestion administrative et financière de ton contrat d'apprentissage pour ton UFA L'Oustal.

L'un des chargés de formation est son référent : il s'agit de [Mme Pascale PARET](#) joignable au [06 18 53 23 18](tel:0618532318).



LA POLITIQUE HANDICAP

Le **CFA Aspect Occitanie**, s'engage à promouvoir une accessibilité inclusive et équitable pour tous nos apprenants, y compris ceux en situation de handicap.

En tant que CFA, nous reconnaissons l'importance cruciale d'adapter nos pratiques et notre environnement pour répondre aux besoins de nos apprenants.

Depuis la [loi du 11 février 2005](#) pour l'égalité des droits et des chances, sur la participation et la citoyenneté des personnes handicapées, mais aussi la [loi du 05 septembre 2018](#) pour la liberté de choisir son avenir professionnel, les centres de formation sont tenus d'accueillir les personnes en situation de handicap en formation sans discrimination.



Nos engagements auprès des apprentis

- Évaluer les besoins , identifier les aménagements à prévoir, demander un financement, assurer un suivi en collaboration avec les partenaires spécialisés si besoin.

Aspect Occitanie et ses référentes Handicap formées, assurent un accompagnement et un suivi auprès des apprentis RQTH dans chacune des démarches administratives et relationnelles.

Ton UFA L'Oustal t'accompagnera et mettra en œuvre les aménagements pédagogiques et organisationnels nécessaires à ta réussite.

LA DÉMARCHE QUALITÉ

Le CFA Aspect Occitanie porte la **Certification Qualiopi** depuis le 08/10/2021 et met tout en œuvre pour garantir des prestations de qualité.

Aspect Occitanie et ses partenaires pédagogiques sont pleinement engagés dans une démarche d'amélioration continue.



Ainsi, ton appréciation concernant la formation que tu vas suivre sera mesurée à plusieurs reprises :

- par ton UFA L'Oustal durant et en fin de formation (évaluation à chaud)
- par le CFA via Forms plusieurs mois après ta formation (évaluation à froid)

Ta participation à ces enquêtes est cruciale et indispensable pour que l'on progresse !

Tu auras la possibilité d'échanger, de questionner, de proposer des améliorations, d'exprimer tes difficultés, de signaler tout problème à tes interlocuteurs habituels au sein de ton UFA L'Oustal.

TON UFA L'Oustal

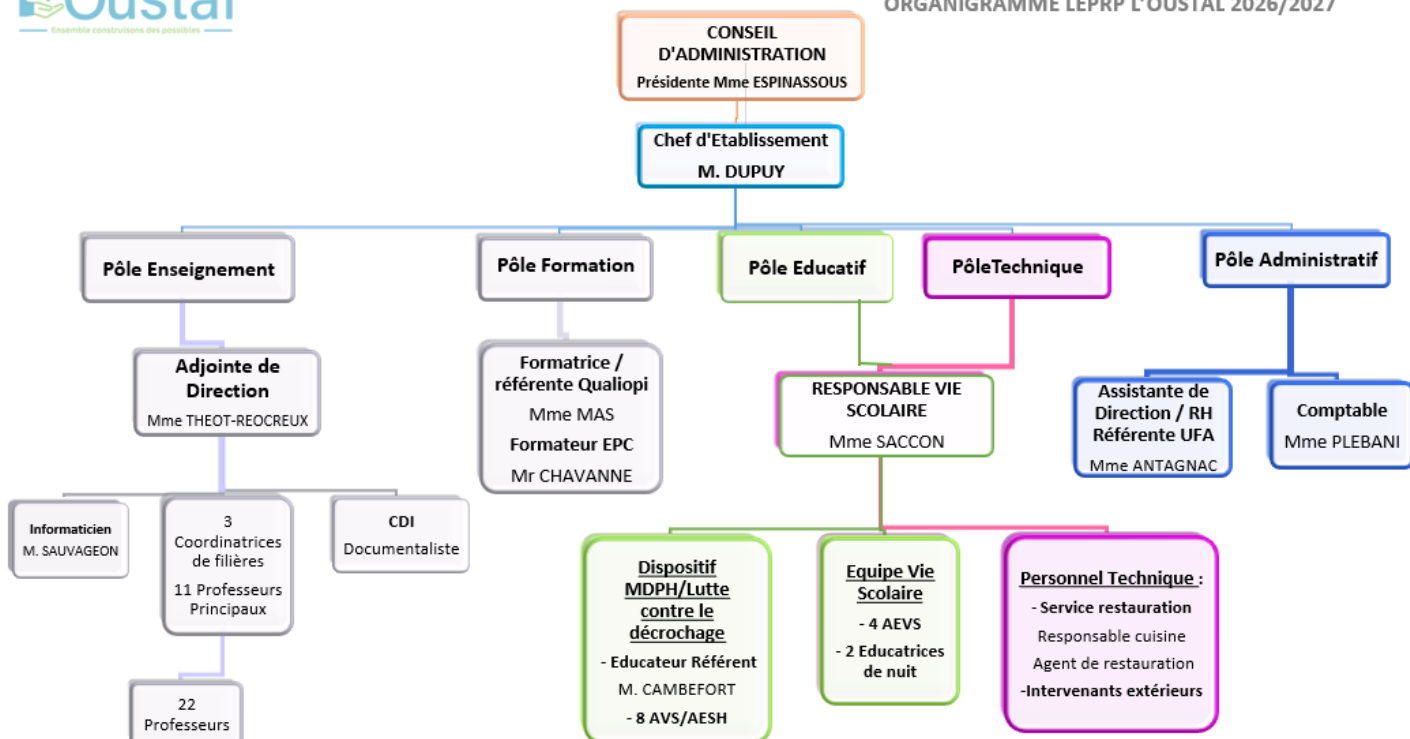
L'Unité de Formation par Apprentissage (UFA) du lycée L'Oustal à Montastruc-la-Conseillère t'accompagne dans ton parcours de formation vers les métiers de la petite enfance. Grâce à une équipe pédagogique engagée et à un suivi individualisé, l'UFA favorise l'acquisition de tes compétences professionnelles, ton autonomie et ta réussite.

En intégrant le CAP Accompagnant Éducatif Petite Enfance (AEPE), tu bénéficies d'une formation alternant enseignements au sein du lycée et expériences professionnelles en structure d'accueil. Tout au long de ton parcours, l'équipe de l'UFA est à tes côtés pour t'accompagner dans ton projet professionnel et ton insertion dans le monde du travail.

Nous te souhaitons la bienvenue et une pleine réussite dans ta formation.



NOTRE ORGANISATION



Equipe pédagogique :

Référente UFA Administrative – Mme ANTAGNAC Marianne

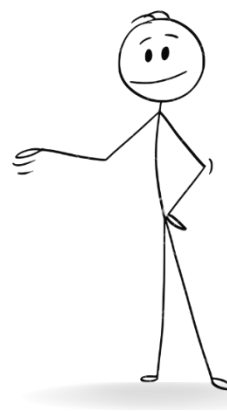
☎ 05.61.84.21.23 ✉ accueil.loustal31@cneap.fr

Formatrice référente – Mme MAS Laurine

✉ laurine.mas@cneap.fr

Formateur matières générales – Mr CHAVANNE Kévin

✉ kevin.chavanne@cneap.fr



LES ÉQUIPEMENTS ET SERVICES À TA DISPOSITION

- ☐ Plateaux techniques : Salle petite enfance
- ☐ Restauration : Les repas peuvent être pris au self de l'établissement. Les apprenants doivent le signaler lors de l'inscription, cette prestation est incluse dans les frais de formation.
- ☐ Internat
- ☐ CDI
- ☐ Foyer : ouvert aux horaires de récréations
- ☐ Accessibilité PMR, PSH
- ☐ Psychologue les lundis semaines impaires



TA FORMATION

Le **CAP Accompagnant Éducatif Petite Enfance (AEPE)** est une formation professionnalisante qui te prépare à travailler auprès de jeunes enfants, de la naissance à 6 ans. Elle permet d'acquérir des compétences en accueil, soins, animation et accompagnement au développement de l'enfant.

Cette formation est accessible aux candidats ayant déjà obtenu un diplôme (CAP ou Bac).

La formation peut être suivie **par la voie de l'apprentissage** : le contrat d'apprentissage doit être signé par une structure d'accueil de la petite enfance, avant le 30/09/2026.

Dans le cas contraire, tu pourras poursuivre **par la voie de la formation continue** (stage en structure pour valider l'année).

Types de structures potentielles :

- Enfants de 0 à 3 ans : crèche, multi-accueil, halte-garderie, micro-crèche, jardin d'éveil...
- Enfants de 3 à 6 ans : école maternelle, centre de loisirs périscolaire

OBJECTIFS DE LA FORMATION

- Réussir l'examen du **CAP Accompagnant Éducatif Petite Enfance (AEPE)**
- Être capable d'assurer les soins d'hygiène, de confort et de bien-être de l'enfant
- Participer à l'éducation et à la socialisation de l'enfant
- Mettre en œuvre des activités d'éveil adaptées à l'âge de l'enfant
- Collaborer avec l'équipe éducative et les familles

CAPACITÉS PROFESSIONNELLES VISÉES

- Assurer les soins d'hygiène et de confort de l'enfant.
- Participer à l'éveil, au développement et à la socialisation de l'enfant
- Mettre en œuvre des activités éducatives adaptées à l'âge et au développement.
- Accompagner les enfants dans les temps de repas, sieste, jeux et sorties.
- Collaborer avec l'équipe pluridisciplinaire et les parents.
- Veiller à la sécurité physique et affective de l'enfant.

TON PLANNING

- **Rentrée :** Jeudi 3 septembre 2026 à 8h30
- **Déroulement :** Du 3 Septembre 2025 au 21 mai 2027
- **35 heures de formation** en UFA pendant 12 semaines (420h) + aménagement pédagogique adapté pour les candidats inscrits aux modules d'enseignement général.

Du lundi, mardi, jeudi et vendredi : 8h30 – 12h00 et 13h00 -17h00

Mercredi matin : 8h30 – 12h00

- 2 journées de formation SST (Sauveteur Secouriste du Travail)
- **Les semaines en milieu professionnel** s'intercalent avec la période en UFA.
- Possibilité d'inclure **3 semaines supplémentaires** de stage dans une structure différente de l'entreprise avec laquelle le contrat d'apprentissage a été signé (en fonction du parcours de chacun).

Année scolaire 2026-2027

CAP Accompagnant Educatif Petite Enfance

	Septembre	Octobre	Novembre	Décembre		Janvier	Février	Mars		Avril	Mai	Juin
1	M	J	D	M	1	V	L	L	1	J	S 01-mai	M
2	M	V	L	M	2	S	M	M	2	V	D	M
3	J	S	M	J	3	D	M	M	3	S	L	J
4	V	D	M	V	4	L	J	J	4	D	M	V
5	S	L	J	S	5	M	V	V	5	L	M	S
6	D	M	V	D	6	M	S	S	6	M	J Ascension	D
7	L	M	S	L	7	J	D	L	7	M	V	L
8	M	J	D	M	8	V	L	D	8	J	S 08-mai	M
9	M	V	L	M	9	S	M	M	9	V	D	M
10	J	S	M	J	10	D	M	M	10	S	L	J
11	V	D	M Armistice	V	11	L	J	J	11	D	M	V
12	S	L	J	S	12	M	V	V	12	L	M	S
13	D	M	V	D	13	M	S	S	13	M	J	D
14	L	M	S	L	14	J	D	D	14	M	V	L
15	M	J	D	M	15	V	L	L	15	J	S	M
16	M	V	L	M	16	S	M	M	16	V	D Pentecôte	M
17	J	S	M	J	17	D	M	M	17	S	L	J
18	V	D	M	V	18	L	J	J	18	D	M	V
19	S	L	J	S	19	M	V	V	19	L	M	S
20	D	M	V	D	20	M	S	S	20	M	J	D
21	L	M	S	L	21	J	D	D	21	M	V	L
22	M	J	D	M	22	V	L	L	22	J	S	M
23	M	V	L	M	23	S	M	M	23	V	D	M
24	J	S	M	J	24	D	M	M	24	S	L	J
25	V	D	M	V	25	L	J	J	25	D	M	V
26	S	L	J	S	26	M	V	V	26	L	M	S
27	D	M	V	D	27	M	S	S	27	M	J	D
28	L	M	S	L	28	J	D	D Pâques	28	M	V	L
29	M	J	D	M	29	V	L	L	29	J	S	M
30	M	V	L	M	30	S	M	M	30	V	D	M
31	S	J	J	J	31	D	M	M	31	L	L	



Stages en structures



Période en entreprise



Cours théoriques au centre de formation



Vacances scolaires

MaJ le 05/01/2026

N.B. : Les apprentis doivent impérativement avoir 3 semaines minimum d'expérience professionnelle dans les 2 tranches d'âge (0-3 ans et 3-6 ans) sur les 3 dernières années scolaires. Les structures doivent prévoir d'intégrer cette période dans leur planning.

TON PROGRAMME ET LES METHODES MOBILISEES

PROGRAMME SYNTHÉTIQUE

Modules Professionnels

- Accueil et accompagnement de l'enfant
- Réalisation des activités de la vie quotidienne
- Mise en œuvre d'activités d'éveil
- Prévention-santé-environnement

Blocs de Compétences

- **Bloc 1** : Accompagner le développement du jeune enfant
- **Bloc 2** : Exercer son activité en accueil collectif
- **Bloc 3** : Exercer son activité en accueil individuel

MÉTHODES MOBILISÉES

Modalités pédagogiques utilisées

- Formation uniquement en présentiel, sauf cas de force majeure.
- Accompagnement personnalisé pour chaque apprenant.
- Effectif réduit (15 maximum) pour favoriser un suivi individualisé.
- Cours mêlant théorie, cas pratiques et mises en situation.

Moyens et outils utilisés

- Plateaux techniques simulant des environnements de travail réels.
- Équipements pour les soins et l'éveil de l'enfant.
- Centre de documentation, outils numériques, vidéoprojecteurs.



TES ÉVALUATIONS

Évaluations et préparation aux examens

Tu es évalué(e) régulièrement à chaque semaine de présence à l'UFA afin de suivre ta progression et l'acquisition des compétences du CAP AEPE.

Tout au long de l'année, ta formatrice t'accompagne dans ta préparation des épreuves, notamment des oraux, grâce à des entraînements réguliers et à l'utilisation d'annales. Cette préparation te permet de te familiariser avec les attendus de l'examen et d'aborder les épreuves avec confiance.

Épreuves terminales du CAP AEPE

Epreuves	Unités	Coefficient	Mode	Durée
<i>Unités générales</i>				
EG1 Français et Histoire-Géographie Enseignement moral et civique	UG1	3	Ponctuel - écrit : Français - oral : Hist/Géo	2h 15min
EG2 Mathématiques /Sc. physiques et chimiques	UG2	1 + 1	Ponctuel écrit	2h
EG3 Education physique et sportive	UG3	1	Ponctuel	
EG4 Prévention Santé et Environnement	UG4	1	Ponctuel écrit	1h
<i>Unités professionnelles</i>				
EP1 Accompagner le développement du jeune enfant	UP1	6 + 1	Ponctuel - oral : fiches d'activités - oral : chef d'œuvre (apprentis)	25min 10min
EP2 Exercer son activité en accueil collectif	UP2	4	Ponctuel écrit	2h
EP3 Exercer son activité en accueil individuel	UP3	4	Ponctuel pratique et oral	Maximum 2h

Si tu possèdes au moins un diplôme de niveau III (CAP), tu es dispensé(e) des épreuves générales. Le cas échéant, tu seras accompagné par l'établissement pour les épreuves d'enseignement général (20h environ) mais un travail en autonomie s'avèrera nécessaire.

TES OUTILS

Afin de favoriser ta réussite, l'UFA met à ta disposition plusieurs outils et ressources tout au long de ta formation.

- [École Directe](#)

La plateforme École Directe te permet d'accéder à l'ensemble des informations relatives à ta formation :

- ton emploi du temps ;
- tes documents administratifs ;
- tes supports de cours et ressources pédagogiques ;
- le suivi de tes absences et de tes résultats ;
- tes échanges avec l'équipe pédagogique.

- [Ordinateur portable](#)

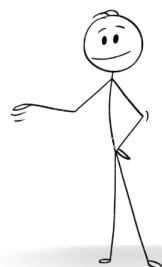
Un ordinateur portable peut être mis à ta disposition afin de faciliter l'accès aux ressources numériques, la réalisation des travaux demandés et le développement des compétences numériques nécessaires à la formation et à la vie professionnelle.

- [Livret d'apprentissage](#)

Tu disposes d'un livret d'apprentissage qui te permet de suivre ta progression tout au long de ta formation. Ce document constitue un lien entre l'UFA et ton entreprise. Il permet de consigner les activités réalisées, de suivre l'acquisition des compétences du CAP AEPE et de favoriser les échanges entre ton maître d'apprentissage, l'équipe pédagogique et toi.

- [Accompagnement pédagogique](#)

L'équipe pédagogique de l'UFA restent à ta disposition pour t'accompagner dans ton parcours, répondre à tes questions et t'aider à construire ton projet professionnel.



TON ASSIDUITÉ

L'un de tes devoirs, c'est d'être présent et ponctuel, tu es salarié d'une entreprise qui te rémunère.

En formation, tu es soumis aux mêmes règles qu'en entreprise.

Toute absence doit être motivée par un écrit et justifiée

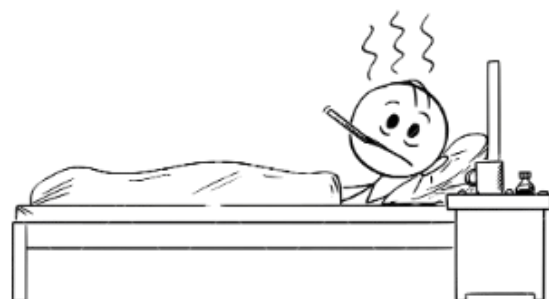
Les rendez-vous privés (administratifs, médicaux, coiffeur, esthétique...) doivent être pris sur ton temps personnel !

Tu es malade :

- Tu consultes un médecin qui te délivre un arrêt de travail
- Tu préviens ton UFA et ton employeur immédiatement
- Tu transmets les 2 premiers volets de l'arrêt de travail à la sécurité sociale (sous 48h), le 3ème à ton employeur et une copie à l'UFA.

Toute absence injustifiée est signalée à l'employeur et aura un impact sur ta rémunération.

Un récapitulatif des absences et des retards est envoyé à l'employeur après chaque période en UFA



TES DEBOUCHÉS ET POURSUITES D'ÉTUDES

TYPES D'EMPLOIS ACCESSIBLES

Les titulaires du CAP AEPE exercent principalement dans les secteurs de la petite enfance :

- ATSEM (Agent Territorial Spécialisé des Écoles Maternelles)
- Auxiliaire de crèche
- Agent de service en école maternelle
- Assistant(e) maternel(le)
- Garde d'enfants à domicile
- Animateur(trice) petite enfance

SUITE DE PARCOURS, DÉBOUCHÉS, PASSERELLES

Débouchés

- Structures d'accueil collectif ou individuel.
- Emplois dans les collectivités territoriales, associations ou entreprises privées.

Poursuites d'études

- Concours d'ATSEM
- Diplôme d'État d'Auxiliaire de Puériculture
- Bac pro SAPAT OU ASSP



NOS ENGAGEMENTS RÉCIPROQUES

Tu t'engages à :

- Fournir le travail demandé
- Rendre compte de tes activités en entreprise, compléter ton livret d'apprentissage
- Respecter l'organisation de la formation, les locaux, le matériel mis à ta disposition et les personnels
- Participer aux épreuves d'examen
- Être ponctuel et assidu pendant ta formation
- Répondre aux enquêtes pendant et après ta formation, notamment à l'enquête sur ton insertion professionnelle à 6 mois .

Nous nous engageons à :

- Dispenser une formation générale, technologique et pratique qui complète la formation reçue en entreprise, qui s'articule avec elle et qui correspond au référentiel du diplôme visé
- T'accompagner tout au long de ta formation et prendre en compte tes éventuelles difficultés
- Assurer ton suivi en entreprise en réalisant des visites et en mettant en œuvre le livret d'apprentissage (Entreprise/UFA/Apprenti) notamment
- T'accompagner dans la recherche d'une entreprise et dans tes démarches d'insertion
- T'accompagner dans ton orientation
- T'accompagner, en cas de rupture, dans la recherche d'un nouveau contrat d'apprentissage